



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 5 janvier 2022

### **Covid-19 : Mayotte en état d'urgence sanitaire**

Le gouvernement a décrété l'état d'urgence sanitaire à Mayotte où sous l'effet du variant Omicron, la circulation de la Covid-19 connaît une augmentation considérable.

Thierry SUQUET, Préfet de Mayotte, Délégué du gouvernement entamera dès demain jeudi 6 janvier des consultations avec les forces vives du territoire pour envisager les nouvelles mesures à mettre en oeuvre rapidement pour limiter la circulation du virus.

**Contact presse :**

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : [communication@mayotte.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.gouv.fr)

Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)

Facebook et Twitter : @Prefet976